

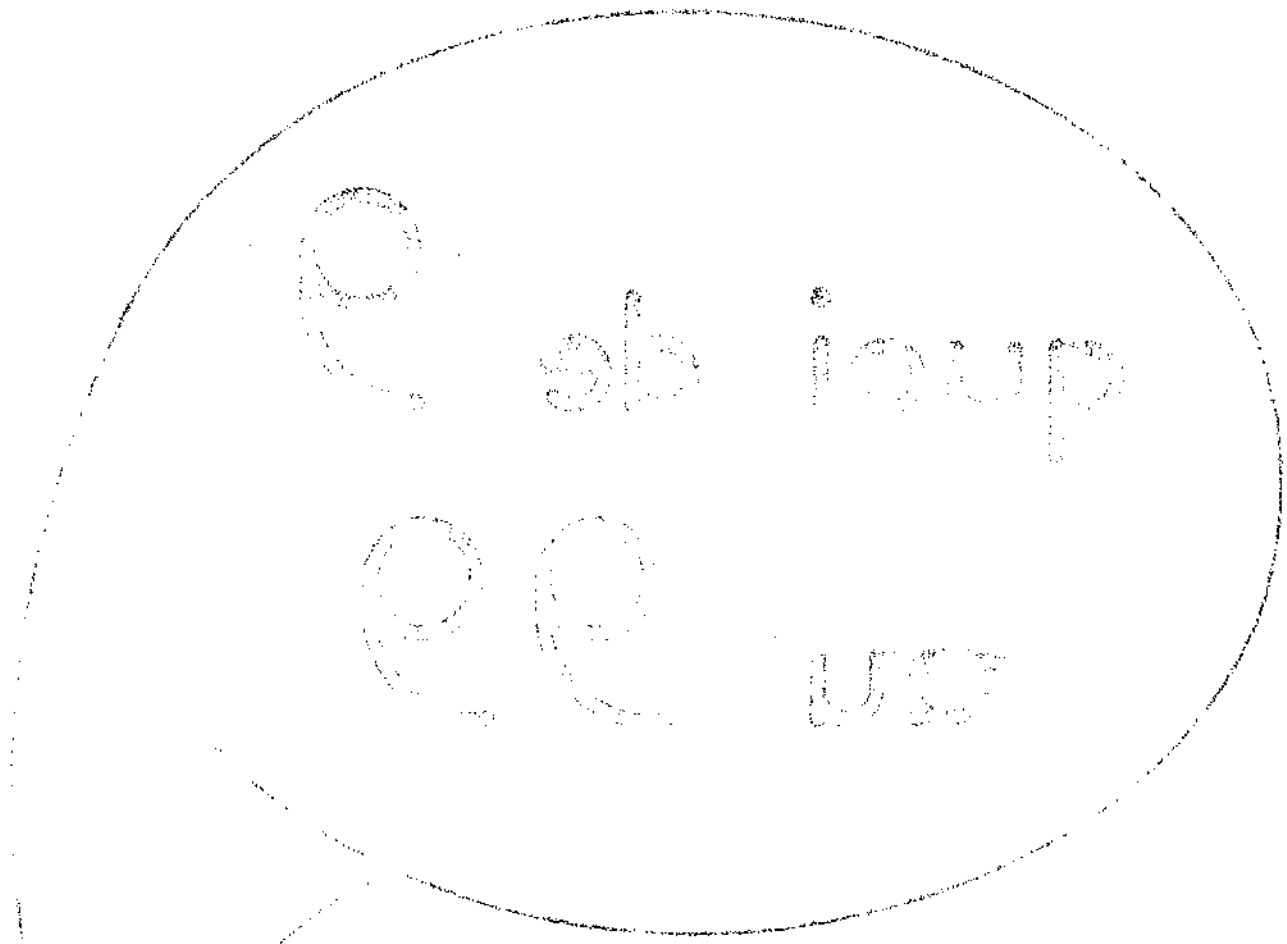
ROYAL DEUX PONTS



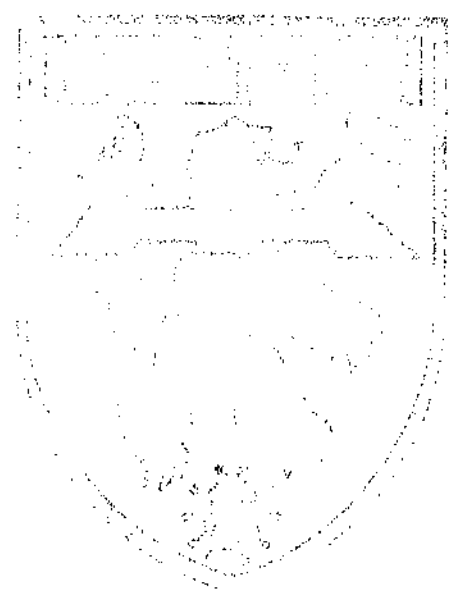
REGIMENT DE LYON

Fin
1918

N°2



ROYAL BURY BARRACKS



REGIMENT DE

REGIMENT DE

1757

99ème REGIMENT D'INFANTERIE

() R D R E D U I I O U R

=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o=o

1

Après un séjour au camp où il s'est livré à un travail d'instruction dense et efficace, le Régiment vient d'effectuer en trois jours un raid de retour très enrichissant qui, s'achevant par une prise d'armes particulièrement réussie à La Mure, a mis en lumière son endurance et sa cohésion.

Les mouvements à pied des unités et leurs bonnes réactions aux incidents tactiques, les déplacements en véhicules réalisés sans aucun ennui, l'excellent fonctionnement des différents organes de commandement et de soutien (transmetteurs, mécaniciens, cuisiniers) s'adaptant chaque jour à des situations nouvelles, ont prouvé l'aptitude du Régiment à la vie en campagne et à son emploi opérationnel.

Son bon comportement dans les nombreuses localités a d'autre part bien servi la cause de l'union de la population et de son Armée.

De tels résultats n'ont été possibles qu'avec la bonne volonté et la détermination des différents participants, cadres et hommes du rang réunis, chacun ayant, à son poste, donné le meilleur de lui-même pour la réussite de cette opération.

Le Chef de Corps est heureux, à cette occasion, d'exprimer sa satisfaction et adresse à tous ses vives félicitations.

A Sathonay-Camp, le

Le Lieutenant - Colonel S O U B R A N E
Commandant le 99ème REGIMENT D'INFANTERIE



Text block containing several lines of faint, illegible text, possibly a list or a series of short paragraphs.

Text block containing several lines of faint, illegible text, possibly a list or a series of short paragraphs.

Text block containing several lines of faint, illegible text, possibly a list or a series of short paragraphs.

DEMANDE DE PERMISSION DE CONVALESCENCE

Mon Général,

Quand je suis arrivé au bâtiment, j'ai découvert que l'ouragan avait fait tomber du toit quelques briques. J'ai donc installé sur le toit une poutre avec une poulie et j'ai hissé un couple de caisses et de briques. Quand j'ai eu réparé le bâtiment, il restait une quantité de briques. J'ai hissé de nouveau la caisse et j'ai fixé la corde en bas, et je suis remonté et j'ai rempli avec les briques de trop. Puis je suis descendu et j'ai détaché la corde. Malheureusement, la caisse de briques était plus lourde que moi et avant que j'ai su ce qui m'arrivait, la caisse a commencé à descendre, me soulevant de terre d'un seul coup. J'ai décidé de m'agripper et, à la montée, j'ai rencontré une caisse qui descendait, et j'en ai reçu un sérieux coup à l'épaule. Alors, j'ai continué jusqu'en haut, me cognant la tête contre la poutre et m'écrasant les doigts dans la poulie. Quand la caisse a frappé le sol, le fond a lâché et les briques se sont répandues sur le sol. Alors, j'étais plus lourd que la caisse, et je suis reparti vers le bas à grande vitesse. A mi-chemin j'ai rencontré la caisse qui remontait, et j'en ai reçu de sérieuses blessures au tibia. Quand j'ai heurté le sol, j'ai atterri sur les briques, dont les arêtes m'ont infligé plusieurs coupures douloureuses.

A ce moment, j'ai dû perdre ma présence d'esprit, car j'ai lâché la corde. Alors; la caisse est redescendue, me donnant un autre violent coup sur la tête et m'envoyant à l'hôpital.

Je demande respectueusement une permission de convalescence.

DEMANDE D'EXEMPTION

Mon Général,

Moi, je suis marié à une veuve. Ma douce femme a une fille de 18 ans. Mon père, malgré ses 41 ans, a épousé ma fille. Et voilà, mon Général, ma fille est devenue ma belle-mère puisqu'elle est la femme de mon père. Ma femme et moi nous avons eu un enfant le 15 Janvier. Tout adorable qu'il soit ce bambin est devenu le fils de la mère de la femme de mon père. En conséquence, il est devenu mon oncle puisqu'il est le frère de ma belle-mère. La femme de mon père a eu à Noël un garçon qui est à la fois mon frère, puisqu'il est le fils de mon père, et mon petit-fils car il est le fils de la fille de ma femme. Je suis donc le frère de mon petit-fils. Et comme le mari d'une mère est le père de celui-ci, il est évident, mon Général, que je suis le père de ma mère ; je suis donc mon propre grand-père.

Je me permets donc, mon Général, de vous demander de me renvoyer dans mes foyers, vu que le 3ème alinéa de l'article 1382 interdit que le père le fils et le petit-fils soient mobilisés ensemble.

LA LIBERATION ANTICIPEE (Référence : Code du Service National)

L'article L. 30 du Code du Service National prévoit que le Ministre de la Défense peut accorder une libération anticipée aux militaires du contingent présentant l'une des conditions suivantes :

- I - Jeunes gens dont l'incorporation a pour conséquence l'arrêt de l'entreprise familiale (qu'il s'agisse d'une exploitation agricole, commerciale ou artisanale).
- 2 - Jeunes gens se trouvant dans l'un des cas suivants :
 - A) Pupilles de la Nation.
 - B) Jeunes gens dont le père, la mère, un frère ou une sœur :
 - est mort "pour la France".
 - est décédé d'accident ou de maladie survenu à la suite d'une action comportant un risque particulier et qui a été ordonnée :
 - par l'autorité militaire si le parent était, à l'époque, militaire.
 - par l'autorité publique si le parent était alors civil.
 - C) Jeunes gens "Soutien de Famille" parce qu'ils ont la charge effective d'une ou plusieurs personnes qui ne disposent plus de ressources suffisantes du fait de leur présence sous les drapeaux.

o o o o o o o o o

NOTA : Les demandes de libérations anticipées sont recevables aussi bien en raison de faits nouveaux survenant après l'incorporation, ce qui est l'objet même, qu'éventuellement en raison de situations qui existaient avant l'incorporation mais pour lesquelles les intéressés ont omis de demander une dispense. Dans cet ordre d'idée, il est un cas dans lequel la demande peut être déposée avant la survenance du fait nouveau qui justifiera la libération anticipée. C'est celui de la naissance d'un enfant pendant le service. Dans un tel cas, il y a lieu de constituer le dossier avant même le terme de la grossesse.

SOUTIEN INDISPENSABLE DE FAMILLE - ALLOCATIONS MILITAIRES

Etant incorporé, que doit faire l'appelé qui s'estime "Soutien indispensable de Famille" ?

Il va (ou bien l'épouse ou la mère) à la mairie (bureau de l'aide sociale) faire une demande d'"Allocations Militaires". Il faut pour cela se munir d'un certificat de présence au Corps.

Cette demande ira ensuite à la Préfecture, où, après enquête sociale, décision sera prise d'accorder ou de refuser les allocations militaires (de l'ordre de 30 Fr par mois actuellement, mais qui doivent être sous peu nettement augmentées).

L'attribution des allocations militaires entraîne la reconnaissance "Soutien Indispensable de Famille".

L'"AFFECTATION RAPPROCHEE"

Militaires intéressés :

- Seuls peuvent bénéficier d'une mutation dans une garnison proche de leur domicile les militaires du contingent père de famille ou reconnus soutiens de famille.
- Toutefois, les jeunes gens dont l'affectation rapprochée a été prononcée par les bureaux de recrutement ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'un nouveau rapprochement.

Définition du rapprochement

Par garnison proche de son domicile, il y a lieu d'entendre une garnison située :

- soit sur le territoire de la Région Militaire où se trouve le domicile.
- soit sur le territoire d'une région limitrophe, sous réserve que la distance en ligne droite contre la garnison et le domicile n'exède pas 200 KM.

Conditions du Rapprochement

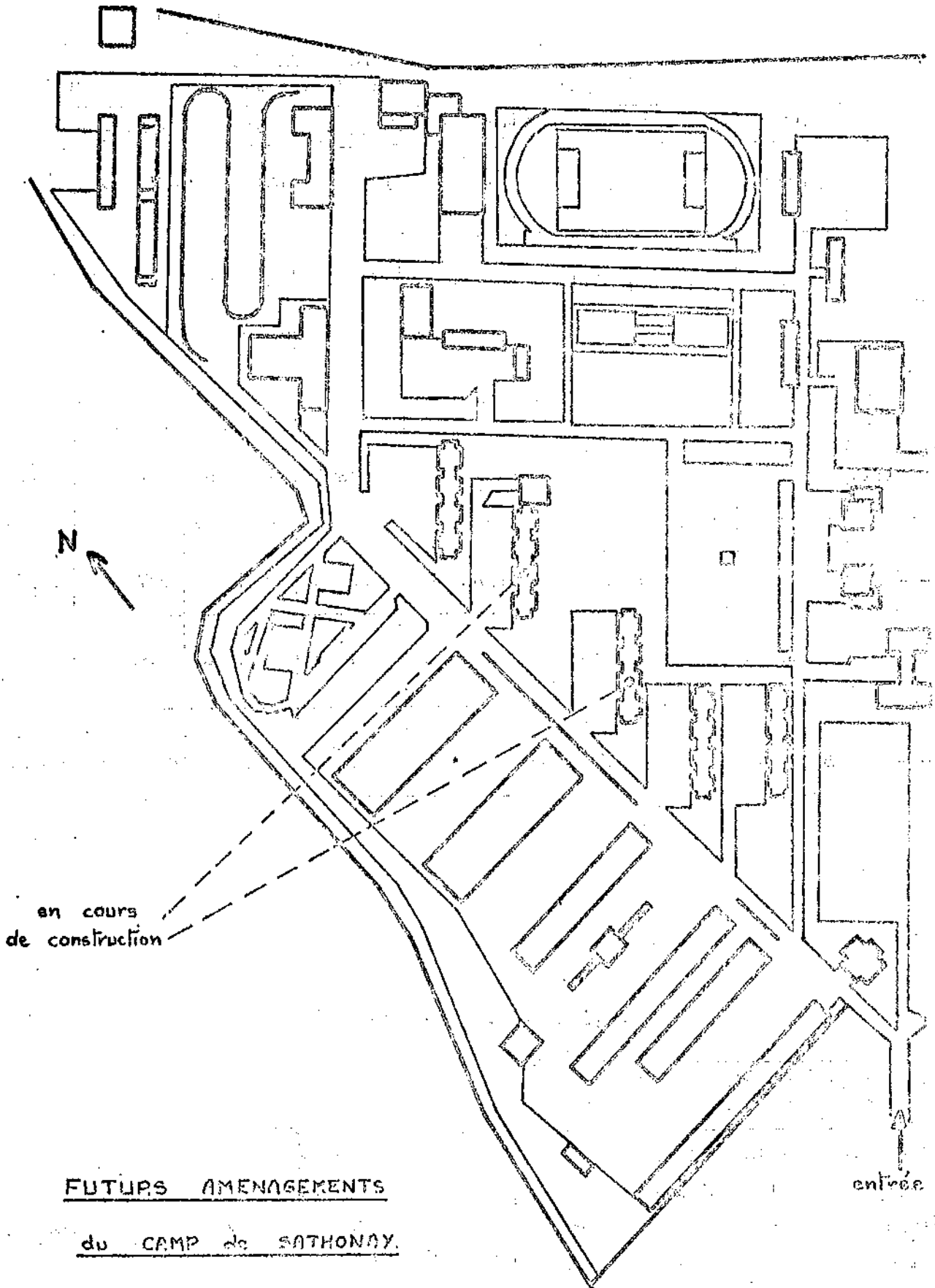
Deux cas :

- Militaires n'ayant pas, pour quelque raison que ce soit, bénéficié d'une affectation rapprochée lors de leur incorporation (et ce dès le premier mois de service).
- Militaires devenant père de famille en cours de service actif : la demande doit être déposée au cours du mois suivant l'évènement nouveau et sous réserve que l'intéressé ait encore au minimum trois mois de service à accomplir.

Remarques : Les militaires ne remplissant pas les conditions énoncées précédemment, et dont la situation socio-familiale serait jugée grave sans toutefois qu'elle semble donner lieu à la libération anticipée ou une mise en congé sans solde, peuvent déposer une demande d'affectation rapprochée.

Ces textes, apparemment précis, laissent une ouverture aux "Cas Particuliers". De toute façon, venir voir son officier conseil.





en cours
de construction

FUTURS AMENAGEMENTS

du CAMP de SATHONAY.

Les qualités, l'hégémonie et le brio traditionnel de la 1^o Compagnie lui valurent de renforcer le peloton durant le séjour à CANJERS et de lui faire profiter efficacement d'une expérience nullement contestée. Le programme du séjour ayant été pour notre Compagnie ce qu'il fut pour les autres, nous laisserons à ces dernières le soin de vous narrer le récit de ces manœuvres estivales.

Cependant, alors que ces heureux soldats profitaient pleinement de leur petites vacances provençales, d'autres, contraints d'assurer l'incorporation de la nouvelle classe, furent consignés à la caserne et renoncèrent avec beaucoup de fairplay et d'abnégation à ce charmant séjour organisé auquel fut convié l'ensemble du Régiment. Les cadres des premières et deuxième sections, ainsi qu'une partie des effectifs de la commandement attendaient donc avec impatience les nouveaux promis. Les premiers du mois, ils arrivèrent, mines patibulaires, cheveux longs, froques délavés; L'instruction commença sans tarder et les caporaux et sergents se mêlèrent aux marches cadencées encore imparfaites et retrouvèrent ainsi avec plaisir les joies de leurs premiers jours d'armée. On les remarqua particulièrement dans les chants de marche où ils s'en donnèrent à cœur joie et même n'hésitèrent pas à chanter juste pour soutenir leurs nouveaux camarades dont le moral encore atteint altérerait sensiblement les cordes vocales. Leurs commentaires ne se teintaient toutefois d'aucune amertume apparente.

La FETTA fut pour ces mêmes caporaux et sergents dont nous évoquions tout à l'heure l'aimable souvenir, l'occasion de participer aux marches, combats de nuit, tirs et instructions qui profitèrent pleinement à leur expérience militaire quelque peu en sommeil mais néanmoins efficace.

Certains trouvèrent parfois des prétextes pour se lamenter sur leur sort alors que pendant qu'ils gambadaient en pleine nature et au soleil, des secrétaires malchanceux n'en finissaient plus de remplir des papiers, des fiches, des livrets, ou des magasiniers de distribuer des vêtements, des armes, du matériel, sans parler des permanences à assurer. Las ! que les privilégiés sont donc bien inconscients de leurs avantages !

Caporal RAJON



RECIT DES COMBATS
de la 2° Section de la 1° Compagnie
du 99° R.I.A.
aux mois de Mai et Juin 1940

Fin Mai 1940, la 2° Section a pris position à 1 Km 500 environ du village d'OSTEL (Aisne) de part et d'autre du Chemin des Dames. Elle a pour mission de battre le Chemin des Dames et le terrain entre la route et le bois à 300 mètres au Nord du Chemin des Dames.

L'ennemi est au contact depuis le 20 Mai et lance des patrouilles d'infiltration. Le 1° JUIN notamment, vers 4 heures, les guetteurs de la 2° Section surprennent une patrouille ennemie qui tente d'approcher du champ de mines placé entre la 2° Section et le fossé anti-char. Deux ennemis sont blessés, l'un d'eux est fait prisonnier.

Le 5 Juin, attaque générale de l'ennemi. La 2° Section est soumise à un bombardement intense et prolongé. Une première vague d'assaut prend pied dans le fossé anti-char à 250 mètres.

L'adjudant BATAILLARD chef de Section fait ouvrir le feu. L'ennemi ne peut déboucher malgré toutes ses tentatives. De nouvelles vagues d'assaut viennent renforcer la première, mais les groupes de la 2° Section résistent efficacement pendant toute la journée et ne permettent aucune progression à l'adversaire.

Bien abritée dans ses trous, la Section perd un tué et un blessé au cours de cette première journée.

6 JUIN Le bombardement et l'attaque ennemie reprennent avec la même violence. La défense ne fléchit pas. BATAILLARD a pu se faire ravitailler en munitions. A la fin de la journée l'ordre de repli est donné. La Section quitte ses emplacements dès la tombée de la nuit.

7 JUIN La 2° Section reçoit la mission de s'installer sur les bords Sud de l'Aisne à 2 Km Est de VAILLY, pour empêcher l'ennemi de franchir la rivière. Mais elle est à peine arrivée que les Allemands attaquent de la rive Nord. Cette rive est plus élevée que l'autre. La 2° Section ne peut riposter efficacement au feu violent qui s'abat sur elle. Elle subit des pertes et doit se replier sur le Canal où BATAILLARD, avec le plus grand courage, place ses Groupes en donnant à chacun sa mission tandis que l'ennemi redouble ses tirs.

Pertes de la Section : 4 tués, 3 blessés.

8 JUIN La résistance continue, mais les liaisons et le ravitaillement deviennent très difficiles et BATAILLARD à bout de forces et de moyens se voit dans l'obligation de se rendre à l'ennemi.

La VALBONNE le 13 Juillet 1945.

Le Capitaine GONOD ex-Commandant de la
1° Cie du 99° R.I.A.

- Il fallait refaire un mur de soutènement du Chalet T C F ; le C/C MINAUD Marc était là :

- La semaine du 20 au 25 Mai 1975, se passa pour la "DEUK" à effectuer de nombreux travaux pour le T C F.

La section appui de la "DEUK" avait pour mission la réfection d'un pan de mur écroulé ; quant aux chauffeurs ils ne chômaient pas.

Ce fut pour beaucoup la découverte d'un métier car aucun d'entre nous n'avait l'habitude de manier la truelle.

A la fin des délais le mur était remonté. Chacun avait donné le meilleur de lui même et tous étaient de fiers de leur travail.

Cette semaine tous l'ont jugée utile. Elle nous avait permis d'aider les civils, tout en découvrant de nouveaux plaisirs ; elle avait augmenté entre nous ces liens d'amitié qui réunissent tous les gars d'une compagnie et en avait créé de nouveaux avec les civils.

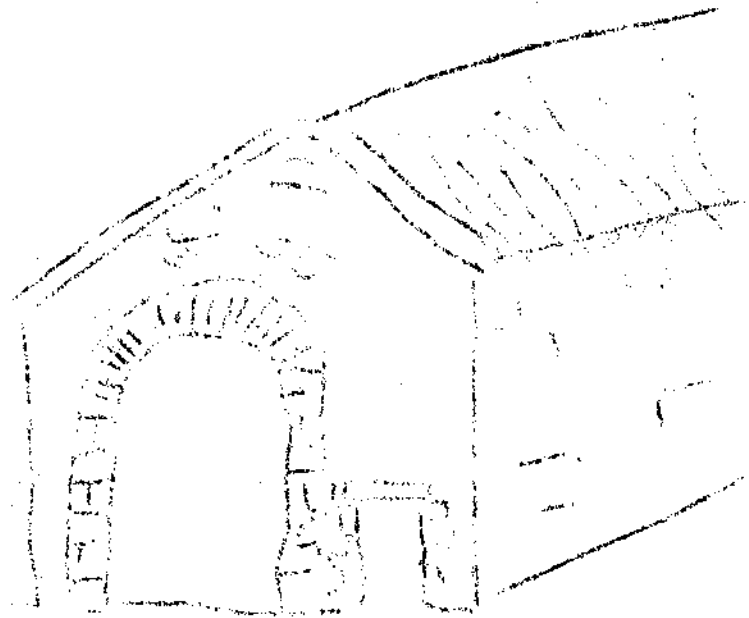
On découvrit lors des nombreux pots pris avec les civils que ceux ci étaient contents de la "DEUK" et que ces contacts avaient augmenté leur confiance en l'armée.

- Base d'hiver pour la "DEUK" dans une grange ?
Le Sergent RODDE, 74/06, nous en parle :

C'est par un très bel après midi que nous commençons les travaux. Sous les ordres de nos supérieurs nous déblayons le plus gros des débris, on entasse le tout au fur et à mesure. On récupéra les diverses choses encore bonnes ainsi que de la paille pour mettre dans une autre grange qui a servi au repas de la section 04 après le raid en montagne. Nous avons réparé les trous dans tous les planchers et changé les lattes abimées. A l'aide de faux et de scies, les ronces et les branchages qui envahissent les abords de la grange sont coupés. Puis on a fait brûler planches et branchages afin de laisser place nette après notre départ, nous avons donné un coup de balai à l'intérieur, pendant que d'autres changeaient les quelques ardoises cassées. Nous avons fait notre travail dans une très bonne entente et toujours avec le sourire. C'est une expérience nouvelle pour l'armée et nous sommes prêts à la recommencer car elle crée des relations plus directes, plus simples, plus chaleureuses entre nous et nos chefs ; elle contribue à faire connaître notre Armée que beaucoup de Français, hélas, méconnaissent.

Il faut à TOUT PRIX persévérer dans cet voie.

A la prochaine !



Question : Vous reste-t-il de cette marche au moins un bon souvenir ? Lequel ?

Réponses :

- 2° C1 DUPERRAY : "Oui, mon lit".
- 2° C1 LACOUR : "La bonne douche qui nous attendait à l'arrivée".
- 2° C1 YAHIAOUI : "L'exemple magnifique du Capitaine".
- 2° C1 JULLIARD : "L'arrivée à la Croix puisque je savais que le plus dur était fait".
- 2° C1 VIALLA : "L'aide généreuse du Sergent PREUILH pour me faciliter l'ascension du Grand Colombier".
- 2° C1 LACOUR : "L'aide du Caporal TERRIER le deuxième jour pour l'ascension d'un col avec le C 10".
- 2° C1 HERTH : "La photo que j'ai faite du groupe à l'arrivée".
- 2° C1 DEYRIS : "La traversée de la rivière en pelle mécanique et l'aide fournie par le patron de l'usine de chaux vive";
- 2° C1 ROCHON : "L'arrivée au sommet du Grand Colombier".
- 2° C1 MEY : "La pose du C 10 à la fin de la dernière étape".

Question : Si vous deviez demain refaire ce raid, quelles idées pratiques suggèreriez vous à vos supérieurs ou à vos camarades ?

Réponses :

- 2° C1 DEBIAUNE : "Beaucoup plus d'entraide".
- 2° C1 YAHIAOUI : "Des étapes moins longues et moins raides".
- 2° C1 FREMION : "Améliorer la constitution du sac à dos".
- 2° C1 JULLIARD : "Apporter de la nourriture personnelle".
- 2° C1 PORTHIER : "De la nourriture suivant le genre d'efforts fournis".
- 2° C1 LACOUR : "Une meilleure ambiance de camaraderie".
- 2° C1 REYNAUD : "Beaucoup moins de côtes".
- 2° C1 MEY : "Une meilleure nourriture pour un tel effort".
- 2° C1 GOUIN : "Améliorer le sac à dos".
- 2° C1 ENGELMANN : "Une nourriture plus abondante".
- 2° C1 ROCHON : "Suppression des tours de garde".
- 2° C1 MAGAUD : "Amélioration de l'imperméabilité de la toile de tente, par adjonction d'une surface plastifiée".
- 2° C1 DEBIAUNE : "Ne plus être rationné en eau".

- Ils résultent d'une étroite collaboration entre le Commandant de notre Régiment, le Colonel SOUBRANE, et Mr LA BATIE, président de l'association "Sites et Monuments du Valromey". Un mur de soutènement est en train d'être consolidé à la Lavanche où nous sommes aimablement hébergés par le Touring Club de France.

- C'est ce qui fut fait et bien fait dès le surlendemain en fin d'après midi dans l'une des belles caves voûtées édifiées au XIII^e siècle par les Chartreux d'Arvières à Chayornay dans leur vignoble de la Lavanche. Une longue alignée de tables supportait les bonnes bouteilles offertes par la Chambre des Métiers et les petits fours préparés par les apprentis artisans. Tout autour prirent place le Colonel SOUBRANE, le Commandant BLARCHIN, conseiller de promotion sociale, les officiers, sous-officiers et soldats au nombre de 85, Mr LA BATIE et Madame, MM BRUNET, secrétaire général, et FROT, délégué à la jeunesse du T.C.F., DURAND, représentant les usagers du four de VOVRAY et MM BLANC, BIENIAT, BATAILLARD et VAN ECLOO de la Chambre des Métiers.

- Mr BLANC dans une brillante allocution suivie avec un vif intérêt, présenta le rôle des Chambres des Métiers et montra de façon brillante toute l'importance de l'artisanat. Faisant appel à des événements historiques il évoqua les liens étroits qui unissaient autrefois les corporations aux armées ; il parla de la noblesse du mot "Compagnon" de la valeur humaine des villages, exalta les rapprochements entrepris entre l'armée et la population par le trait d'union du travail et souhaita que leur service militaire accompli les jeunes n'hésitent pas à venir chercher aide auprès des Chambres de Métiers. L'artisanat existe toujours et il a besoin de bras.

- Prenant ensuite la parole, le Colonel en "Père" du Régiment remercia les dirigeants de "Sites et Monuments" du T.C.F ainsi que la Presse pour leur fructueuse collaboration. S'adressant plus particulièrement aux représentants de la Chambre des Métiers il félicita chaleureusement Mr BLANC pour ses remarquables propos et sa généreuse et efficace prise de contact avec les appelés sur le lieu de leur véritable chantier civil. Après avoir précisé qu'au même moment d'autres compagnies du 99^e oeuvraient semblablement à Bourg-Argental et au Mont Pilat, le Colonel SOUBRANE souhaita voir se renouveler de telles réunions et invita chacun à lever son verre en ce sens.

= O = O = O = O = O = O = O = O = O =

Le lendemain ce fut au tour de Mr BRUNET de s'adresser aux militaires pour leur présenter en connaissance le Valromey, les vestiges de son histoire et les beautés de sa nature à partir de l'antique cellier des moines d'Arvières où la Compagnie se trouvait basée.

Puis la semaine terminée la municipalité de Vireu le petit offrit le vin d'honneur et une substantielle et appétissante collation aux protagonistes de cette opération "Valromey", montrant par là combien on avait été sensible, ici, à la restauration de la croix du Grand Colombier, ainsi que devaient le souligner dans leurs paroles de remerciements MM LA BATIE et LECESTRE, le maire de la petite commune Valromeysane intéressée. L'enrichissant séjour prenait ainsi fin, Mission accomplie, la colonne motorisée s'ébranla vers sa ville de garnison.

Un reportage de Louis DOUILLET.

REFECTION DU CHATEAU DE
CHATILLON - sur - CHALARONNE

Après Canjuers, une section de la troisième compagnie, en l'occurrence la première fut chargée de la réfection de vieux remparts faisant partie de restes de fortifications du château de Châtillon-sur-Chalaronne. Tout était à faire ; les vestiges de murs étaient recouverts par un amalgame de divers matériaux : terre, vieilles tuiles, etc... le tout surmonté par un inextricable enchevêtrement de ronces, d'herbes et de lierres. Il n'est pas difficile d'imaginer l'importance des travaux lorsque l'on connaît la superficie qu'occupait le château, c'est-à-dire un millier de mètres carrés. Ancien poste romain, ce château était au onzième siècle une vieille forteresse. Il devint bastide des Princes de Savoie et fut démantelé par le roi Henry en 1595, puis fit partie du patrimoine de la famille d'Orléans.

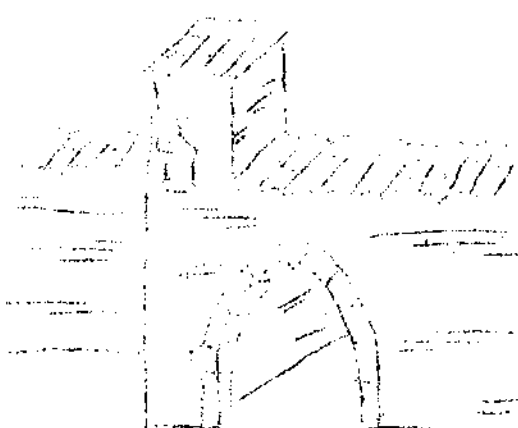
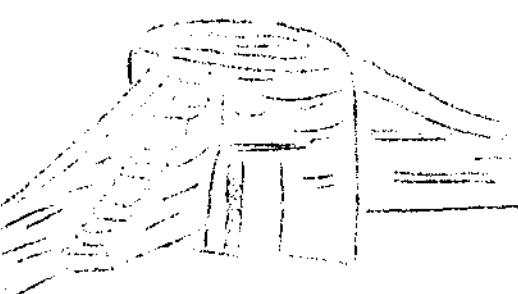
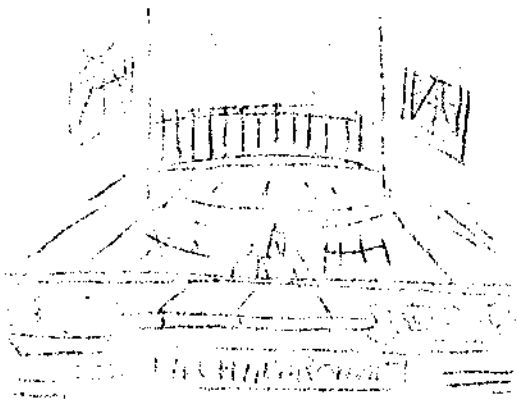
Les travaux commencèrent dès notre installation ; trois jours suffirent à peine pour dégager les vieux pans de murs tenant debout par on ne sait quel miracle et flanqués de tours à leur extrémité.

En dégageant le haut de la tour est, le lieutenant FABRE surveillant les travaux découvrit une corniche épousant exactement la forme de murs maîtres et distante de ceux-ci d'une cinquantaine de centimètres ; le tout formant un chemin de ronde. Une équipe fut immédiatement dépêchée sur les lieux afin de mettre à jour cette corniche ; c'est alors que nous apparut un mur circulaire à l'intérieur même de la tour. L'équipe sur place se transforma en archéologue et se mit à déblayer les gravats qui comblaient l'intérieur de la tour. Une marche d'escalier apparut sous un coup de pioche bien heureux ; progressivement l'escalier entier fut dégagé ainsi qu'une meurtrière et un dallage ne datant certainement pas de l'époque de construction du gros oeuvre.

L'intérêt que prenaient la population et le capitaine BROCH à ces fouilles agit comme un stimulant. Il ne se passa aucune journée sans que les lycéennes et les ouvrières de l'usine de médicaments SARBACH ne vinssent assister aux découvertes qui surgissaient sous les pelles et les pics des vaillants ouvriers restant indifférents aux observations des spectatrices. Plusieurs jours s'écoulèrent pendant lesquels la tour fut entièrement nettoyée ainsi qu'un couloir donnant accès à celle-ci.

L'accueil que réservèrent les Châtillonnais à la première section fut plus que chaleureux. Les nombreuses soirées (souvent très animées) que passa la section à Châtillon en fut la plus belle preuve. On ne pouvait rentrer dans un bar sans qu'immédiatement "les tournées, les canons" fusent de toutes parts ; d'où des sorties souvent très délicates. Piscine et stade furent mis à notre disposition. La municipalité fut tellement satisfaite des travaux qu'un méchoui fut offert à la première section au cours duquel le Colonel put visiter et apprécier les travaux. Les journalistes du PROGRES vinrent faire un reportage sur l'ensemble des fouilles. Une pétition était en cours demandant que la même section revienne terminer la réfection du château.

Toute la première section fut enthousiasmée de ce séjour. Les locaux dans lesquels nous logions étaient parfaits sous tous rapports : boxes à deux lits, blocs sanitaires comprenant douches, etc.. en excellent état. L'ambiance de la première section tout au long du séjour fut très bonne, chacun étant à l'aise dans des quartiers libres et du travail très intéressant qui nous était imparti. Il est à noter la bonne conduite de chacun. Aucun incident notable n'éclata. Il semblerait qu'avec un surcroît de liberté, chacun prenne conscience d'une certaine discipline nécessaire à la vie en communauté ; une expérience qui comme à Fréjus porta ses fruits.



M A R C H E D E C A N J U E R S

En plus des exercices régimentaires de Canjuers, le 99^o Régiment d'Infanterie des Forces du Territoire avait prévu son retour jusqu'à La Mûre à pied.

On peut dire sans parti pris que la "3" avait non pas la pêche puisque ce terme est réservé à la première compagnie, mais plutôt qu'une ambiance parfaite régnait tant au milieu des hommes du rang que parmi les cadres. Les paysages pittoresques que nous traversions devinrent féériques au niveau d'un certain col. La marche fût erreintante ; le moral de la troisième compagnie sans cesse soutenu par l'homogénéité régnant dans ses sections.

Le deuxième jour, contrairement aux prévisions de certains, le moral de la trois loin d'être tombé, semblait au contraire avoir remonté malgré la longueur de l'étape et la difficulté que nous causait le fait que nous marchions sans cesse sur du goudron.

Au bout du raid, le franchissement nous attendait. A l'issue de celui-ci, nous prîmes un repos bien mérité dans des emplacements particulièrement bien choisis, très plats, très dégagés, comme peut l'être le versant d'une montagne exceptionnellement bien boisée. Merci aux organisateurs d'avoir tout spécialement bien pensé à la troisième compagnie, qui malgré les efforts de la 74/10 et de la 74/12 pour participer activement à toutes les manoeuvres et stages, tels que le C.E.C. n^o 9 restant les éternels déshérités.

De toutes les manoeuvres que la troisième compagnie effectua cette année, la plus pénible fut sans doute Canjuers, dans la mesure où le peu de bien être impartit aux militaires fut réduit à néant par des conditions d'hygiène quasi inexistantes.

Q U E S T I O N I N S I D I E U S E A U C O L O N E L

L'appel du matin connaît deux régimes : un régime hiver, un régime été qui est en avance. Pourquoi n'en serait-il pas de même en ce qui concerne l'appel du soir, qui "au régime d'été" pourrait être retardé de quelques heures ?

Réponse du Chef de Corps :

Et pourquoi pas ?

Nota : Cette question fait l'objet dans le cadre du nouveau Règlement, à des études à l'échelon du Ministre.

A l'occasion du mariage du Lieutenant FORGUES, la troisième compagnie lui présente tous ses voeux de bonheur et de réussite.

Pour manger Douzetment :: TRANS - SOIR :: AUX NOUVELLES TRANS
mais sûrement la cuil- :: :: Du 10 au 20 Juillet
lère en bois DOUZET :: CHARLIE - - - - - TRANS :: Promotion Non Stop
:::::::::: = = = = = SATHOMAY = = = = = :: et Fin
:: 1 F 0,80 F Suisse :: Au rayon ANGR 9
LA POLEMIE S'ATTENUE :: JOURNAL HEBDOMADAIRE :: La GN 58 en polyamide
ENTRE GRAPHISTES ET :: :: 20 F au lieu de 25
P HONISTES' Nouvelles :: = = = = = ::
rumeurs sur un mini :: ENCORE UNE PRISE DE MESSAGES : Dix gra- ::
émetteur-récepteur :: phistes détiennent douze messages au PC ::
TRPP 831/08672/A :: Mobile de Bargemont. :: Place du BIVOUAC à
:::::::::: Les terroristes détiennent douze messages :: Canjuers, une antenne
AIR - TRANS :: dont deux urgents. Ils réclament un héli- :: filaire détruite par
ouvre deux nouvelles :: coptère. L'ambassadeur refuse de négocier :: un chauffard (informa-
lignes. Pour vos pro- :: avec les ravisseurs. Aucune rançon n'a :: tions NR) suivant
chaines vacances, par- :: été demandée. ::
tez avec nous. ::
Renseignements auprès :: CENTRAL : DELAIS ECOURTES POUR LE RACCOR- :: CAMPAGNE CONTRE LE CHO-
de votre agence de voy- :: DEMENT, :: MAGE : La revendication
ages ou d'AIR-TRANS :: ROMAND précise quelques changements. Les :: sur l'indemnisation to-
:::::::::: usagers du téléphone peuvent attendre une :: tale des heures chômées
ETAT - CIVIL :: politique de la communication rendue pos- :: rejoint la préoccupa-
Mariage FOURCADE A. :: sible par les mesures de relance dans ce :: tion moyenne de la CGT
avec Blandine JETEVEDU- :: secteur. ROMAND nous a précisé qu'un ac- :: (Confédération Générale
BIEN. Tous nos voeux de :: croisement sensible du nombre des lignes :: des TRANS).
bonheur. :: devrait permettre de rattraper nos parte- :: PROGRAMME RADIO
:::::::::: naires. Un autre objectif sera réaliser :: sur la chaîne HIFI-YONS
De nos envoyés spéciaux :: une meilleure fluidité du trafic et des :: 9 h 00 : Pour un messa-
RECO 2 : silence total :: communications de meilleure qualité. En- :: ge de plus avec les
RECO 1 : silence pres- :: fin les délais de raccordement seront :: frères ROLLENT et LENT
que complet :: sensiblement écourtés. Les futurs usagers :: GHI
3° CIE : Sans nouvelles :: ne patienteront que quinze heures au :: sur TRANS-INTER
depuis 3 semai- :: lieu de quinze minutes pour avoir leurs :: le Francophonisme
nes :: communications. :: avec PRZYBYLSKI
1° CIE : quel bavard ::
11° CIE : Liaison au sol :: Rectificatif : Le Cas ZERNEMENT :: Il y a 50 ans, on dé-
très bonne :: Suite à une réclamation du délégué de la :: couvrait les ondes
:::::::::: CGC (Confédération Générale Casernement) :: courtes. 1° liaison
La classe 5/5 a fêté :: nous comblons un oubli du n° précédent, :: TRANS Atlantique éta-
joyeusement son retour :: à savoir l'omission du casernement lors :: blie.
de LA MURE :: de la présentation des services. Toutes ::
:::::::::: nos excuses. ::

N'EN CROYEZ PAS UN MOT :

Mr le Ministre de l'Economie et des Finances, Mr FOURCADE, nous a déclaré :
"Les prix montent, c'est normal nous sommes en FRANCE"
Son proche parent, le radiotélégraphiste Alain FOURCADE nous a lui déclaré :
"L'esprit monte, c'est normal nous sommes en TRANS".

::::::::::

ALL ' ONZ ' ENFANTS
o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

DU NEUF A LA ONZE

o-o-o-o-o-o-o-o-o-o-o

Comme toujours et c'est bien naturel, le P.E.G. était avec le Régiment au sé-
jour au Camp de CANJUERS. Il faisait partie de la I° Compagnie de marche. Après
les 35 kms dans les gorges de VERDON où le brouillard fut de la partie, c'était
le franchissement du barrage de VERDON, toujours sous la pluie. Le lendemain
journée de repos avant la dernière étape avec un départ 5H des bords de la
Durance ; encore 35 kms de montée, cette fois.

Le P.E.G. se distingua par son dynamisme et quelques uns ont reçu une lettre
de félicitations du Colonel

Puis ce fut la Prise d'Armes à La Mure où les jeunes de la O6, n'ayant que
dix jours d'instruction sont venus nous rejoindre pour recevoir la Fourragère.
Ces jeunes n'avait pas beaucoup marché, mais avaient appris rapidement à
marcher au pas. Ils étaient tous très présentables. Bravo pour tous.

A la II "Quand on veut on peut"

ou bien

A la II "Quand on veut on pneu...on n'est pas des chambres à air"

DU NEUF A LA ONZE ? OUI Le I Aout 1975

o-o

Le Peloton d'Elèves Gradés sera dorénavant incorporé directement à la II°
Compagnie. Le nouveau chef de Peloton sera le S/L KINDLE, et ce peloton aura
la chance d'aller au Camp de CAYLUS (Tarn et Garonne) et de traverser le MASSIF
CENTRAL au retour.

Le I Aout il y aura donc deux P.E.G. à la II° Compagnie. Le Peloton Lieutenant
VOOS et le Peloton Sous-Lieutenant KINDLE.

Début septembre nous allons perdre le Lieutenant GRUN, et nous verrons arriver
définitivement le Lieutenant MASSON comme Adjoint du Capitaine EMBERGER.

Et la devise de la II° Compagnie : "Si c'est GRIS c'est presque NOIR"

Nota :

Gris couleur de la II° Cie

Noir couleur du P.E.G.

Rédacteur : Lieutenant MASSON

DI 03 B RESERVISTES

Notre Régiment sur pied de guerre représenterait une force de 52 Officiers, 177 S/Officiers et 1 106 Hommes du Rang, alors qu'en temps de paix les effectifs ne sont que de 33 Officiers, 103 S/Officiers et environ 600 Hommes du Rang.

Cette augmentation d'effectifs est due à l'arrivée de réservistes qui constituent 3 Compagnies de Combat supplémentaires et section d'éclairage.

Les unités sont constituées dès le temps de paix, et sont entièrement composées de réservistes, Officiers et S/Officiers compris.

Comment sont-ils désignés ? Pour les hommes du rang, et les Sous-Officiers, 95% d'entre eux sont des anciens du Régiment qui sont fixés dans la région.

A chaque libération, le Corps demande au bureau de recrutement de Lyon l'affectation des personnels qui lui sont nécessaires en choisissant de préférence ceux qui sont volontaires pour continuer à servir au 99^e au titre des réservistes, de préférence à une autre unité.

Le service Mobilisation du Régiment à la charge de la gestion de ces personnels et de l'entretien des matériels (paquetages, véhicules, armement); chaque homme du rang a son paquetage personnalisé sur ceintre.

Le système dit intégré est le plus simple qui existe en mobilisation car il n'y a pas création d'unité nouvelle, le Régiment étant complet et constitué dès le temps de paix.

L'instruction : chaque compagnie est convoquée une fois tous les 3 ans pour une période de 2 Jours. C'est une charge minime d'autant plus que dans un souci de rajeunissement des effectifs ceux-ci sont renouvelés entièrement en 3 Ans.

Les cadres Officiers : Les officiers sont presque tous Lyonnais et beaucoup des chefs de section ont fait leur service au Régiment. Ils participent activement à la vie du 99 et travaillent constamment à la mise sur pied de leurs unités. Parmi eux, on peut citer :

- Le Lt Colonel CHAZIT - Officier opération
- Le C.B. ROUX MAYOUD - Commandant un état major tactique
- Le CN ARLIN - Commandant la 4^e Cie jumelée à la 1^e Cie
- Le CN ZEKIAN - Commandant la 5^e Cie jumelée à la 2^e Cie
- Le CN MARIN - Commandant la 6^e Cie jumelée à la 3^e Cie

Pour certain d'entre vous, donc, la vie militaire au 99 ne se terminera pas avec la libération et pour quelques années encore vous aurez la possibilité de rester dans la famille

TEMOIGNAGES DE SATISFACTION DES RESERVES 1973 -1974 DU 26 JUIN 1975

LE MINISTRE DE LA DEFENSE accorde un témoignage de satis-

faction : - aux Officiers

- aux Sous-Officier

- aux Hommes du Rang

n'appartenant pas à l'Armée Active, dont les noms suivent :

ARMEE DE TERRE

5° REGION MILITAIRE

			Départements
- ALCARAZ Georges	Lieutenant	I.N.F	42
- CHAZIT André	Lt/Colonel	I.N.F	69
- DEFFOBIS Guy	Capitaine	I.N.F	69
- MARIN Jean	Capitaine	I.N.F	69
- MUDLER André	Capitaine	I.N.E	69
- ROUX-MAYOUD Maurice	Chef de Bton	I.N.F	69
- THIERREE Jean	Lieutenant	I.N.F	69
Mle			
61 690 01337	- CODIS René	Sergent	I.N.F 69
60 390 00347	- CORDONNIER J.Jacques	Adjt-Chef	I.N.F 69
66 690 05056	- JAY Yves	Sergent-Chef	I.N.F 69
67 420 06146	- FAVRE MONNET J.Pierre	Sorgent	I.N.F 69

ARRIVEES - - - - - DEPARTS - - - - - ARRIVEES - - - - - DEPARTS - - - - -

ARRIVEES

GRADE - NOM	DATE	POSITION	
		ANCIENNE	NOUVELLE
ADJT ARNAUD Francis	01.07.75	75° R.I. VINCENNES	3° Compagnie
S/LT KINDLE Raymond	01.07.75	27° R. I. DIJON	11° Compagnie
A/C IBANEZ Ernest	01.07.75	C. M. 9 LYON	C.C.S. (Matériel)
CNE DELAVACQUERY Georges	02.06.75	GALAT 7° DIV. MULHOUSE	2° Compagnie - CNE
CNE CHAUMONT Jean-Claude	13.07.75	110° R. I. DONAUSCHINGEN	1° Compagnie - CNE
CNE MONGLAT André	01.08.75	35° R.I.M. BELFORT	C.C.S. (Trésorerie)
LT JONCHERAY J-LUC	01.08.75	1° R.P.I.M.A. BAYONNE	3° Compagnie
CNE CATTO André	01.08.75	E.M. 1° DIV. TREVES	C.C.S. (B.I.)
S/LT DUVERT J-Pierre	01.07.75	24° G.C.M. TUBINGEN	3° Compagnie
S/C RIEUTORD Bernard	04.08.75	26° R. I. NANCY	C.C.S. (Effectifs)
CDT SAUNIER Robert	12.08.75	5° R. M. LYON	C.C.S. (Ser. Tech)
S/C GIGANT Benoît	04.08.75	C.M.F.P. n° 2 FONTENAY LE COMTE	C.C.S.
CDT (TA) FALDA Jacques	01.03.75	E.A.I. MONTPELLIER	C.C.S. (B.I.)
MEDECIN PRINCIPAL SIMULA C.C.	01.09.75	E.E.O.S.S. CHATEAU	C.C.S. (Infirmierie)

DEPARTS

GRADE - NOM	DATE	POSITION	
		ANCIENNE	NOUVELLE
CNE PRIVAT Henry-Eugène	22.07.75	99° REG. D'INFANTERIE	51° CD EM 51° DM
MED-P DAVID François Louis	01.07.75	" " "	6° RIAOM N'DJAMENA
CNE JAULENT Gérard	01.07.75	" " "	51° GD LYON
LT CHARRUT Clément	01.08.75	" " "	CEC LES ROUSSES
ADJT ABOUKIR Florentin	01.06.75	" " "	23° CD ROUEN
SGT COUINEAU Pierre	04.08.75	" " "	46° R.I. BERLIN
LT.-COL, RITZ Roger Jacques	01.09.75	" " "	51° CD LYON
CDT VENDEUR Pierre	19.08.75	" " "	51° GD LYON
ADJT FINET Patrick	04.08.75	" " "	126° RI BRIDE LA GARDE
S/C JOOS Eric	04.08.75	" " "	3° RI RADELBELL (FFA)
CNE FAVIER Alain Joël	01.03.75	" " "	DTMVF BADEN OCS (FFA)
CNE FERRANT Patrick	01.09.75	" " "	DIRECTION EMSST PARIS